

PV de la 4e réunion du Forum des parents (OPP) de l'école Sophie-Barat 21-22

Mardi 18 Janvier 2022 à 19 h 00 - Google Meet

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS ET COMMENTAIRES
1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour	<p>1.1 Prise des présences Brigitte Guindon, Francois Viens, Nathalie Sirois, Said Abella, Étienne Tremblay, Manon Dubois, Martin White, Raphaël Rebelo</p> <p>1.2 Désignation d'un secrétaire Francois, Manon</p> <p>1.3 Adoption de l'ordre du jour</p>
2. Intervention des parents	<p>2.1 Proposition d'un événement inaugural du chapiteau Une réunion a eu lieu le 4 janvier à ce sujet. M. White, M. Rebelo, M. Viens et Mme Guindon étaient présents. Il a été convenu d'organiser un événement pour souligner l'ouverture du chapiteau extérieur chauffé qui sert de cafétéria. Il est prévu un événement le midi pour les étudiants avec une vente de chocolat chaud et de popcorns (organisé par le comité étudiant des finissants). Pour rendre l'événement plus festif, il pourrait y avoir de la musique, des éclairages, etc. (en accord avec les contraintes sanitaires). Juniel Joussou (président du comité étudiant) a été contacté à ce sujet et fera le suivi avec Mme Adra (surveillante). Un autre événement inaugural est envisagé en soirée pour les parents.</p> <p>M. White et M. Rebelo nous présentent le projet qui se fera avec la participation du forum. La date reste à déterminer, le mois de février ou de mars est proposé. En plus de faire un événement festif pour les élèves, le but de l'inauguration du chapiteau est de maintenir une certaine visibilité médiatique sur l'école pour faire pression sur le gouvernement. Ils nous expliquent que la CSSDM déposera en mars une demande auprès du ministère pour obtenir un budget d'urgence ce qui permettrait de faire avancer les travaux du bâtiment A (qui est vide) plus rapidement. Actuellement, l'école a obtenu un budget global mais vu l'ampleur des travaux, cela pourrait prendre plusieurs mois/années avant qu'ils commencent réellement. L'inauguration auprès des parents et des médias permettrait également de remercier les représentants du CSSDM d'avoir trouvé une solution pour libérer le gymnase et les élus de l'arrondissement qui ont permis l'installation du chapiteau malgré la réglementation des lieux de patrimoine.</p>

M. White a contacté Mme Posso pour présenter le projet. Elle n'a pas eu l'occasion de lui répondre directement mais M. Tremblay mentionne que la direction est ouverte à la proposition et que le mois de mars serait plus approprié.

Discussion sur ce qui pourrait être fait.

- distribution de vin chaud. A-t'on le droit de donner/vendre de l'alcool ? À vérifier.
- vente de boissons chaudes non alcoolisées (chocolat, thé, etc). Les profits des ventes pourraient être reversés à la fondation ou à un projet de décoration du chapiteau.
- organiser un concours auprès des étudiants pour nommer le chapiteau. Juniel va en parler au conseil étudiant.
- organiser un concours photos (ou autre) auprès des jeunes (que voulez-vous dire sur votre école/ sur les travaux /votre message au ministère...). Ces photos pourraient être mises sur la page facebook et re-distribuées aux journalistes. M. White mentionne que la démarche est intéressante mais que c'est important, selon lui, de garder un message positif lors de l'inauguration du chapiteau. Peut-être que ce concours pourrait se faire en parallèle à l'événement.
- Faire la décoration du chapiteau

Concernant la décoration du chapiteau, M. Viens devait contacter Mme Sauvage-Calla (prof d'art) mais il se demandait si cette demande devait venir du forum. M. Tremblay dit que Mme Chartrand serait la personne la plus appropriée pour ce projet car c'est le professeur d'art du pavillon principal (Mme Sauvage est à l'annexe). M. Tremblay propose de lui en glisser un mot mais il pense que Mme Chartrand fait déjà beaucoup pour le pavillon principal. Mme Chartrand pourrait orienter les élèves. Manon mentionne que dans le passé, des expositions photos étaient organisées à la bibliothèque. Peut-être que des photographies d'élèves pourraient être installées sous le chapiteau. Brigitte propose que d'autres professeurs (par exemple de français) soient sollicités. M. Tremblay mentionne que des élèves de M. Stringer avaient fait des pochettes de musique très belles qui sont actuellement entreposées. Celles-ci pourraient peut-être être utilisées pour la décoration.

Pour l'instant, le projet est mis en attente jusqu'au début du mois de février en raison des contraintes sanitaires. Les prochaines étapes seront de:

- définir une date
- organiser l'événement du midi
- organiser le concours
- organiser la décoration
- organiser l'événement du soir et envoyer les invitations (politiciens à faire rapidement en raison de leurs agendas souvent chargés)

2.2 **Retour sur le CÉ**

Pas de représentant pour le dossier des rénovations.

Il y a eu un vote de confiance envers la Présidente (Mme Bouliane). Ce vote a été demandé par les professeurs présents au CÉ suite aux commentaires de la présidente concernant son appréciation du spectacle *Habiter les ruines* et son questionnement de l'aspect pédagogique du projet. Les résultats du vote ont conforté Mme Bouliane dans sa position de présidente. Les professeurs présents ont alors démissionné du CÉ. M. Tremblay ne pense pas que cette situation aura un effet négatif sur la motivation et l'engagement des enseignants.

2.3 Page Facebook

Brigitte a fait quelques publications (merci!).

Brigitte et François vont contacter Ali afin de l'aider sur les publications.

2.4 Projet Guide des parents

Manon continue son travail sur une nouvelle version du guide suite aux différents commentaires de M. Tremblay et Mme Guindon. Mme Dubois demande si de nouvelles photos plus actuelles seraient disponibles pour insérer dans la mise en page du nouveau document. M. Tremblay enverra son powerpoint qui contient des photos de l'annexe. M. Abella se propose d'aider pour la mise en page. La date de tombée est au plus tard en mai-juin. Le document sera envoyé à Mme Savard (pavillon Ste-Dorothy) afin d'avoir ces commentaires.

Pour répondre à un questionnement (pour le guide) sur l'inscription sur le site portail Mozaik lorsque les élèves passent du primaire à l'école Sophie-Barat. M. Tremblay mentionne que le personnel de l'école va se déplacer dans les écoles primaires et inscrire les enfants/parents sur le portail. L'élève fera son choix de concentration (si applicable) et les parents seront informés du choix de l'enfant.

De même M. Tremblay explique que l'année dernière, la direction a demandé aux parents d'inscrire les choix d'option de leur enfant via le portail parents. Finalement cette méthode ne s'avère pas intéressante, il y a eu beaucoup d'élèves qui n'étaient pas inscrits ou mal inscrits (choix d'option pas adapté). La direction va cette année refaire les inscriptions comme avant, c'est-à-dire en passant dans les classes et en les faisant directement auprès des élèves. M. Tremblay explique qu'il y a beaucoup de parents qui ne connaissent pas tous les choix de cours proposés et les conditions d'admission. Manon mentionne que la deuxième partie du guide des parents va contenir des informations sur les choix de cours pour les élèves, les conditions d'admission, etc.

2.5 Sujet Particulier concernant un pavillon?

2.5.1 Ste-Dorothy

Rien à signaler.

2.5.2 Annexe

Rien à signaler.

2.5.3 Pavillon Principal

Le chapiteau est opérationnel. Quelques petits ajustements seront faits pour

optimiser l'heure du dîner. Les activités sportives du midi seront de retour la semaine du 24 janvier.

Brigitte demande si le comptoir alimentaire sera dans le chapiteau. D'après M. Tremblay, le comptoir ne sera probablement pas installé dans le chapiteau afin de maximiser l'espace disponible pour les tables des élèves.

2.6 **Gestion de la pandémie dans l'école**

Le port du masque en tout temps (sauf repas) est maintenant obligatoire.

M. Tremblay explique qu'il y a un changement de paradigme dans la vision du Covid. On passe d'une phase pandémique à une phase endémique (le covid devient une infection persistante comme la grippe). Il n'y aura plus de communication auprès des parents sur les cas. L'isolement des étudiants est réduit à 5 jours selon les directives du gouvernement. Ces nouvelles directives sont les règles de la santé publique et peuvent être modifiées à tout moment.

Brigitte demande si les professeurs filment leur cours afin de rejoindre les élèves isolés. Quelques enseignants le font mais ils n'en ont pas l'obligation. Pour combler les absences des enseignants, le personnel de l'école et de la CSSDM peut être appelé à donner des cours aux élèves.

2.7 **Vie à l'école et activités parascolaires**

Les activités parascolaires sont interrompues jusqu'à nouvel ordre.

Le voyage de ski est reporté ou annulé selon l'évolution de la situation sanitaire et des directives de la santé publique.

Le marché de Noël a eu lieu à Ste-Dorothée. Il semble que cela a bien été.

Génies en herbe est également en pause mais reprendra peut-être en virtuel si l'interdiction n'évolue pas.

François va contacter Ralph Raphaël pour avoir plus de renseignements sur la période d'inscription (et les activités) pour la session hiver-printemps.

2.8 **Conférences**

Pour l'instant, on attend de voir l'évolution des directives sanitaires, avant de planifier une conférence, si possible en présentiel.

François a communiqué avec Mme Doucet pour connaître sa disponibilité pour donner une conférence en présentiel sur la loi des ados. François va communiquer avec elle à son retour au travail le 5 janvier. Said mentionne qu'il serait intéressant d'aborder plusieurs sujets chauds dans l'actualité (arme à feu, violence, cyberintimidation). Ceux-ci pourraient être abordés durant sa présentation. Manon mentionne que le virtuel pourrait être considéré. Said mentionne que peu importe la forme, si le sujet intéresse les parents, ils seront là.

Pour la conférence sur l'anxiété, M. Tremblay propose Roxanne de Perspective jeunesse. On pourrait viser fin avril pour cette conférence, avant la période des examens.

	<p>Pas de nouvelles du côté des conférences de sécurité au travail.</p> <p>2.9 Sujets en vrac Un ancien élève de l'école Amir Bouayad (17 ans) a été tué début janvier. Les funérailles ont eu lieu le 18 janvier. Une cellule de crise a été mise en place à l'école pour soutenir les élèves et le personnel.</p>
3. Points de la Direction	3.1
4. Points du Comité d'établissement	4.1
5. Points de la Fondation Sophie-Barat	5.1 La réunion est remise à plus tard. Des invitations seront envoyées aux parents lorsque la date sera connue. Les activités de la fondation sont souvent vers la fin de l'année.
6. Dépôt de documents	6.1
7. Levée de la réunion	7.1 Prochaine rencontre du forum le 22 février 2022 à 19h